



Commission Administrative Paritaire Locale n°3

d'appel en notation du 3 Septembre 2015

Madame la présidente,

La rentrée est là ...

Et évidemment les problèmes de la DGFIP n'ont pas disparu comme par enchantement.

Bien au contraire, les déclarations du gouvernement apportent de nouveaux motifs légitimes de craintes et de colères pour les salariés :

- Petite phrase d'Emmanuel Macron sur les 35 heures dont il ne faudrait surtout pas croire qu'elle n'est qu'un simple élément du débat politique à l'heure où le gouvernement lance une mission sur le temps de travail des fonctionnaires;
- Annonce du premier ministre sur l'évolution du droit du travail;
- Poursuite des coupes budgétaires pour la DGFIP, annonçant de futures suppressions d'emplois, de nouvelles restructurations et des conditions d'exercice des missions toujours plus difficiles...

Concernant cette CAP:

- 6 dossiers sont présentés cette année, ils étaient 18 en 2014. Pour la CGT Finances Publiques il est certain que la lourdeur des procédures qu'a engendrée la réforme des notations décourage un bon nombre de nos collègues de faire appel de leur Compte Rendu d'Entretien Professionnel.
- Concernant la réserve de DKM, cette année encore elle ne sera pas entièrement utilisée et sera reversée au niveau national.

Nous ne pouvons que déplorer le manque de flexibilité de celle-ci au détriment des agents : les dossiers demandant 2 mois de réduction ne pourront être pourvus lors de cette CAP alors que la réserve ne sera pas épuisée.

Il est déplorable que l'excès de contingentement mette la direction dans l'incapacité d'examiner correctement et équitablement chacun des dossiers présentés, vidant ainsi cette CAP de sa substance.

Les représentants de la CGT Finances Publiques

Frédéric SCALBERT

René QUIDE